

Licence d'utilisation

CONTRAT DE LICENCE UTILISATEUR FINAL POUR LE LOGICIEL TECHSMITH -- SNAGIT

IMPORTANT - A LIRE ATTENTIVEMENT : Cette licence d'utilisation TechSmith constitue un contrat entre vous (personne physique ou morale) et TechSmith pour l'utilisation du logiciel TechSmith identifié ci-dessus et défini ci-dessous dans cette licence d'utilisation.

EN ACHETANT LA LICENCE D'UTILISATION DE CE LOGICIEL SANS RÉCLAMER DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS LE REMBOURSEMENT DE CET ACHAT, OU EN INSTALLANT, COPIANT OU UTILISANT DE TOUTE AUTRE MANIÈRE CE LOGICIEL, VOUS INDIQUEZ EXPLICITEMENT VOTRE ACCORD DES TERMES ET CONDITIONS DE CE CONTRAT DE LICENCE. SI VOUS NE SOUHAITEZ PAS ACCEPTER LES TERMES DE CETTE LICENCE, VEUILLEZ RENVOYER DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS CE LOGICIEL À SON LIEU D'ACHAT POUR OBTENIR LE REMBOURSEMENT DU COÛT D'ACHAT DE CETTE LICENCE.

CE PRODUIT LOGICIEL EST PROTÉGÉ PAR LES LOIS ET TRAITÉS DES ÉTATS-UNIS ET INTERNATIONAUX SUR LES DROITS DE REPRODUCTION, LES DROITS D'AUTEUR ET LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE. TECHSMITH EST ET RESTERA LE PROPRIÉTAIRE DE TOUS LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE SUR CE LOGICIEL. L'UTILISATION DE CE LOGICIEL VOUS EST ACCORDÉE SOUS LICENCE SUR LA BASE D'UNE UTILISATION NON EXCLUSIVE, NON CESSIBLE, NON TRANSFÉRABLE, LIMITÉE, PERSONNELLE ET NON VENDUE.

DÉFINITIONS

1. Le terme « ordinateur » désigne un ordinateur virtuel ou physique recevant des informations sous forme numérique ou similaire et les manipulant pour obtenir un résultat spécifique à partir d'une séquence d'instructions.
2. Le terme « contenu » désigne l'ensemble des informations (sous forme de données vidéo, audio, informatiques, musicales ou d'images fixes) produite par le LOGICIEL et toutes formes de données vidéo, audio, informatiques, musicales ou d'images fixes transmises au LOGICIEL.
3. Le terme « réseau interne » désigne tout réseau privé et propriétaire accessible uniquement par les employés et sous-traitants individuels (par exemple les employés intérimaires) d'une entreprise spécifique ou autre entité commerciale. Le terme « réseau interne » ne comprend donc pas des segments de l'Internet ou de toute autre communauté en réseau ouverte au public, tels que les groupes accessibles par abonnement, les associations et organisations similaires.
4. Le terme « nombre autorisé » désigne la valeur Un (1), sauf indication contraire aux termes d'une licence valide (par exemple licence multi-utilisateurs, licence multi-sites ou licence d'entreprise) accordée par TechSmith.
5. Le terme « LOGICIEL » désigne l'utilisation d'une copie du logiciel identifié ci-dessus et des supports associés, ainsi que d'une copie des documents imprimés associés, et peut comporter de la documentation sous forme électronique ainsi que du contenu tiers sous licence.
- 6 Le terme « TechSmith » désigne TechSmith Corporation, entreprise déclarée dans l'État du Michigan, 2405 Woodlake Drive, Okemos, MI 48864, USA.
7. Le terme « version d'évaluation » désigne une version du LOGICIEL susceptible de comporter des fonctionnalités limitées et dont la durée d'utilisation est limitée en tout état de cause, cette durée désignant

Snagit TSLA

Le délai prédéterminé après lequel le LOGICIEL cessera d'être intégralement fonctionnel (la « période d'évaluation ») par suite d'un mécanisme interne de ladite version d'évaluation. Le LOGICIEL rappelle qu'il fonctionne en mode d'évaluation par des filigranes, entre autres.

8. Le terme « vous » désigne la personne physique, la société ou l'organisation qui a fait l'acquisition de la licence d'utilisation du LOGICIEL.

1. CONCESSION DE LICENCE ET RESTRICTIONS

La section suivante s'applique à toutes les versions du PRODUIT LOGICIEL, sauf si la boîte de dialogue A propos dans le menu Aide du PRODUIT LOGICIEL indique une version multi-utilisateurs, multi-sites ou une version d'entreprise, par exemple..

Si vous vous êtes procuré le LOGICIEL et le ou les numéros de série afférents auprès de TechSmith ou de l'un de ses cessionnaires de licence agréés, et dans la mesure où vous vous conformez aux termes du présent accord de licence, TechSmith vous accorde le droit non exclusif, non transférable, limité et personnel d'installer et utiliser le PRODUIT LOGICIEL conformément à son objectif, à sa documentation et à votre commande. Vous ne pouvez utiliser le LOGICIEL qu'en respectant les termes de la Licence que vous avez demandée et qui vous a été accordée par TechSmith. TechSmith propose divers types de licence afin de répondre aux besoins de ses clients. Des licences spécifiques sont proposées pour le LOGICIEL selon l'utilisation souhaitée. Votre commande doit préciser le type d'application spécifique de ce LOGICIEL, par exemple une licence multi-utilisateurs, une licence de site, une licence d'entreprise ou une licence en volume.

Les droits sur les titres et de propriété intellectuelle de tout contenu affiché, reproduit, enregistré ou lu par le LOGICIEL appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Ce contenu peut être protégé par un copyright ou les lois et accords sur la propriété intellectuelle, et peut être assujéti aux termes du tiers dont provient ce contenu. La présente licence ne vous accorde aucun droit d'utilisation de ce contenu, sauf mention expresse dans le LOGICIEL ou dans la présente licence. Le LOGICIEL peut être utilisé pour reproduire ou enregistrer du contenu dans la mesure où cette utilisation est limitée à la reproduction de contenu ne faisant pas l'objet de droits de reproduction, de contenu dont vous possédez les droits de propriété intellectuelle, ou de contenu que vous êtes légalement autorisé à reproduire, enregistrer ou afficher.

1.1 Utilisation générale Vous pouvez installer et utiliser une copie du LOGICIEL sur le « nombre autorisé » d'ordinateurs, sous réserve de saisir un numéro de série valide pour chaque copie du LOGICIEL.

1.2 Distribution à partir d'un serveur. Vous êtes autorisé à réaliser une image du LOGICIEL sur un ou plusieurs serveurs de fichiers de votre réseau interne, dans le but de transférer et installer le LOGICIEL sur des ordinateurs faisant partie de ce même réseau interne et de l'utiliser selon les termes de la Section 1.1.

1.3 Utilisation sur un serveur. Vous êtes autorisé à installer le LOGICIEL sur un ou plusieurs serveurs de fichiers de votre réseau interne, dans le but exclusif de permettre à une personne d'utiliser le LOGICIEL à partir d'un ordinateur faisant partie de ce même réseau interne et selon les termes de la Section 1.1. Le nombre total d'utilisateurs (et non pas le nombre d'utilisateurs simultanés) autorisés à utiliser le LOGICIEL à partir de ce ou ces serveurs de fichiers ne doit pas

excéder le nombre autorisé.

À titre d'exemple, les clauses ci-dessus ne vous autorisent pas à installer ou utiliser (directement ou par le biais de commandes, données ou instructions) le LOGICIEL : (i) à partir ou vers un ordinateur ne faisant pas partie de votre réseau interne, (ii) dans le cadre de groupes de travail ou de services sur le web accessibles au public, (iii) par un individu ou une entité dans le but d'utiliser, télécharger, copier ou bénéficier de toute autre manière des fonctionnalités du LOGICIEL en l'absence d'une licence à cet effet de la part de TechSmith, (iv) en tant que composant d'un système, d'un processus ou d'un service accessible par un nombre d'utilisateurs supérieur au nombre autorisé, ou (v) pour des opérations non initiées par un utilisateur individuel (par exemple pour un traitement automatisé sur un serveur).

1.4 Utilisation sur un ordinateur portable ou domestique. Sous réserve des restrictions importantes définies dans la Section 1.5, l'utilisateur principal de l'ordinateur sur lequel le LOGICIEL est installé aux termes de la Section 1.1 (« utilisateur principal ») est autorisé à installer un second exemplaire du LOGICIEL, et ceci pour son usage exclusif, sur un ordinateur portable ou situé à son domicile, à condition que la copie du logiciel installée sur cet ordinateur portable ou domestique ne soit pas utilisée en même temps que la copie installée sur l'ordinateur principal. Il peut vous être demandé de contacter TechSmith afin de réaliser une seconde copie.

1.5 Restrictions applicables à une utilisation secondaire dans le cadre d'une licence multi-utilisateurs. Si le LOGICIEL a été obtenu dans le cadre d'un programme de licence multi-utilisateurs, la seconde copie du logiciel réalisée aux termes de la Section 1.4 doit être uniquement utilisée pour le compte du bénéficiaire de cette licence multi-utilisateurs et dans le cadre de ses activités professionnelles.

1.6 Copie de sauvegarde. Vous êtes autorisé à réaliser un nombre raisonnable de copies de sauvegarde du LOGICIEL, sous réserve que ces copies ne soient ni installées ni utilisées à des fins autres que d'archivage.

1.7 Intégrité du contenu provenant de tiers du LOGICIEL. Des systèmes de gestion des droits numériques sont susceptibles de limiter votre utilisation du LOGICIEL dans le but de protéger l'intégrité de certains contenus tiers et le LOGICIEL. Vous n'êtes pas autorisé à supprimer ou modifier des marques commerciales, appellations commerciales, noms de produits, logos, copyrights, légendes, symboles, labels ou filigranes dans tout contenu tiers ou le LOGICIEL, sauf dans les limites d'une autorisation expresse indiquée dans le contenu tiers ou le LOGICIEL.

2. DESCRIPTION DES AUTRES DROITS ET LIMITATIONS

2.1 Limitations concernant la décompilation, le désassemblage et l'ingénierie inverse. Toute forme de désassemblage, décompilation ou ingénierie inverse du LOGICIEL est interdite.

2.2 Séparation des composants. Le LOGICIEL est considéré comme un produit unique par la licence d'utilisation. Ses divers composants sont indissociables et ne peuvent pas être utilisés séparément sur différents ordinateurs. Vous n'êtes pas autorisé à séparer les composants ou modifier le conditionnement du LOGICIEL à fins de distribution.

2.3 Location. Vous n'êtes pas autorisé à louer, céder, affecter,

Snagit TSLA

transférer, utiliser en commun, héberger, prêter, sous-licencier ou distribuer le LOGICIEL, sauf autorisation expresse énoncée dans le présent document.

2.4 Transfert des droits d'utilisation du logiciel. Vous êtes autorisé à transférer cette licence dans le cadre d'un dessaisissement, d'une fusion ou d'une consolidation, sous réserve d'en informer TechSmith à l'avance et par écrit, au moyen d'un formulaire que TechSmith vous communiquera et qui indiquera : (i) le numéro de commande ; (ii) le nombre de licences, le cas échéant, faisant l'objet de ce transfert (par produit et version) ; (iii) le nom, l'adresse et les informations de contact du cessionnaire ; (iv) toutes autres informations raisonnables demandées par TechSmith.

Pour toutes les autres formes de transfert de licence, l'autorisation écrite préalable de TechSmith est nécessaire. Aucun transfert de licence ne sera valide si le cessionnaire n'accepte pas par écrit les droits d'utilisation, restrictions d'utilisation et limitations de responsabilité applicables au produit. Tout transfert ne respectant pas les conditions et restrictions de la présente section sera sans valeur.

Vous n'êtes pas autorisé à transférer les licences à court terme, ni à transférer provisoirement les droits d'utilisation du produit.

Le LOGICIEL et ses éventuelles copies, ou les numéros de série et clés relatifs au LOGICIEL, ainsi que les marques commerciales de TechSmith, ne peuvent pas être utilisés, communiqués ou affichés d'aucune manière sur des sites d'enchères en ligne ou tout autre site sans l'autorisation expresse préalable de TechSmith.

2.5 Terme et annulation. Le terme de la licence qui vous est accordée pour l'utilisation du LOGICIEL est fixé à 1 an, renouvelable automatiquement, mais TechSmith peut annuler cette licence, sous réserve de tous droits, si vous ne vous conformez pas à l'un des termes et conditions de cette licence. Dans cette éventualité, vous serez contraint de détruire toutes les copies du LOGICIEL et tous les composants en votre possession.

2.6 Restrictions du développement. Les restrictions suivantes s'appliquent aux détenteurs de licences développant des applications logicielles utilisant le LOGICIEL dans une application commerciale.

- (i) Une licence du LOGICIEL doit impérativement être acquise pour chaque copie de l'application logicielle vendue, licenciée ou louée ;
- (ii) Le LOGICIEL ne doit pas être le seul ou le principal composant de cette application logicielle ;
- (iii) Vous devez reconnaître en bonne et due forme les droits d'auteurs de TECHSMITH ;
- (iv) Le LOGICIEL ne doit en aucun cas être utilisé pour créer une application logicielle directement ou indirectement concurrente du PRODUIT LOGICIEL ; et
- (v) L'application logicielle doit apporter une plus-value significative au LOGICIEL.

Toute autre utilisation n'entrant pas dans le champ d'application de cette licence nécessite l'autorisation écrite préalable de TechSmith.

2.7 Logiciel pour le système d'exploitation windows. Le LOGICIEL qui fait l'objet de la présente licence est destiné exclusivement à fonctionner sous le système d'exploitation windows, et ni le logiciel, ni le numéro de

Snagit TSLA

série ou la clé d'utilisation qui lui sont associés ne sont fonctionnels sous un autre système d'exploitation.

2.8 . La présente section 2.8. et ses sous-paragraphes s'appliquent exclusivement, en sus de la licence accordée dans la Section 1 ci-dessus, si vous avez reçu une version d'évaluation valide du LOGICIEL de la part de TechSmith.

(i) Sous réserve des termes et conditions de cette licence, TechSmith vous accorde le droit non exclusif d'installer cette version d'évaluation sur un seul ordinateur et ce, strictement à fins d'évaluation interne et d'analyse, et non dans un but de production.

(ii) Vous n'êtes pas autorisé à (a) installer ou utiliser plusieurs copies de la Version d'évaluation, (b) télécharger la Version d'évaluation sous plusieurs noms d'utilisateur le cas échéant, (c) modifier le contenu d'un disque dur ou autre support de masse pour permettre l'utilisation de cette Version d'évaluation pour une période totale dépassant la période d'évaluation, (d) communiquer à des tiers les éventuels résultats de tests de performances du LOGICIEL obtenus à l'aide de la Version d'évaluation sans l'autorisation écrite préalable de TechSmith, (e) utiliser la version d'évaluation dans un autre but que celui de déterminer s'il est approprié pour vous d'acquérir une licence d'utilisation du LOGICIEL. Nonobstant les clauses ci-dessus, il vous est strictement interdit d'installer ou utiliser la Version d'évaluation dans une fin de formation commerciale.

(iii) Vos droits d'installer et utiliser la version d'évaluation du LOGICIEL aux termes de la présente section 2.8 seront immédiatement annulés (a) à l'expiration de la période d'évaluation, ou (b) au moment de votre acquisition d'une licence d'utilisation du LOGICIEL. TechSmith se réserve le droit de mettre fin à votre licence d'utilisation de la Version d'évaluation à tout moment et à sa seule discrétion. Si l'une des dispositions de la présente section 2.8 contredit d'autres termes ou conditions de la présente licence, la présente section 2.8. aura force de droit sur ces autres termes et conditions, mais uniquement pour la version d'évaluation et dans la mesure nécessaire pour résoudre cette contradiction. VOUS RECONNAISSEZ QUE LA VERSION D'ÉVALUATION PEUT DISPOSER DE FONCTIONNALITÉS LIMITÉES, FONCTIONNER DURANT UNE PÉRIODE LIMITÉE, ET COMPORTER D'AUTRES LIMITATIONS NON PRÉSENTES DANS UNE VERSION DU LOGICIEL NON DESTINÉE À L'ÉVALUATION. NONOBTANT D'AUTRES TERMES CONTRAIRES DANS LA PRÉSENTE LICENCE, LA VERSION D'ÉVALUATION VOUS EST FOURNIE « TELLE QUELLE », ET TECHSMITH EXCLUT TOUTE GARANTIE OU OBLIGATION DE RESPONSABILITÉ QUELLE QU'ELLE SOIT.

3. Mises à niveau. Si le LOGICIEL est une mise à niveau d'un autre produit fourni par TechSmith ou tout autre fournisseur, vous pouvez uniquement utiliser ou transférer le LOGICIEL avec le produit ainsi mis à niveau, sauf si vous détruisez ce produit mis à niveau. Si le LOGICIEL est une mise à niveau d'un produit TechSmith, vous ne pouvez utiliser ce produit mis à niveau qu'en accord avec les termes de la présente licence d'utilisation. Si le LOGICIEL est une mise à niveau d'un composant d'une suite logicielle considérée comme un produit unique par cette licence, le LOGICIEL peut être utilisé et transféré uniquement comme partie intégrante de cette suite et ne peut en aucun cas être dissocié pour une

utilisation sur plusieurs ordinateurs.

4. Droits de propriété intellectuelle. Tous les droits, titres et intérêts, y compris, entre autres, les droits de reproduction, secrets commerciaux, brevets et droits de marque commerciale afférents au LOGICIEL (y compris, entre autres, sur les images, photographies, animations, vidéos, sons, musiques, textes et « applets » incorporés au LOGICIEL), les documents imprimés afférents et les éventuelles copies du LOGICIEL, sont et resteront la propriété exclusive de TechSmith ou de ses fournisseurs ou bailleurs de licence.

5. Redressement par injonction. Les parties contractantes s'entendent sur le fait que l'utilisation du LOGICIEL de façon non autorisée, ou le non-respect des autres termes et conditions de cette licence aurait un impact néfaste et dévastateur sur la compétitivité et la profitabilité de TechSmith, ce qui nuirait irrémédiablement à TechSmith. Les parties contractantes conviennent qu'en présence d'une telle éventualité, en sus des droits d'indemnisation dont jouit TechSmith en cas de non-respect de la présente licence, TechSmith pourra requérir une injonction temporaire ou une ordonnance de mesure provisoire auprès d'une juridiction compétente pour exclure les droits d'utilisation du LOGICIEL au détenteur de la licence (vous), vos employés, agents, ou sous-traitants indépendants, afin de faire obstacle à la poursuite de toute utilisation du LOGICIEL non conforme aux termes et conditions de la présente licence.

6. Logiciel multi-supports. Il est possible que vous receviez le LOGICIEL sur différents supports. Quel que soit le type ou le nombre de supports que vous recevez, vous n'êtes autorisé à en utiliser qu'un seul sur votre ordinateur. Vous n'êtes pas autorisé à utiliser ou à installer un autre support sur un autre ordinateur, sauf autorisation expresse dans la licence. Vous n'êtes pas autorisé à louer, licencier ou transférer les autres supports au bénéfice d'un tiers.

7. Droits limités des administrations des Etats-Unis. Le LOGICIEL et la documentation sont fournis avec des DROITS LIMITÉS. L'utilisation, la duplication ou la divulgation par l'administration est soumise aux restrictions définies dans le sous-paragraphe (c) (1) (ii) Rights in Technical Data and Computer Software clause du DFARS 252.227-7013 ou aux droits définis dans le CFR 52.227-19, selon le cas. Le fabricant est : TechSmith Corporation, PO Box 26095 Lansing, MI 48909-6095, USA. Vous reconnaissez que le LOGICIEL ne peut pas faire l'objet d'un téléchargement, d'une exportation ou d'une réexportation : (i) vers (ou par les nationaux résidents de) tout pays envers lequel les États-Unis appliquent un embargo ; ni (ii) à destination d'une personne figurant sur la liste des « Specially Designated Nationals » du ministère du Trésor des États-Unis ou sur les listes des personnes et entités interdites (Denied Persons, Entities and Unverified Lists) du Ministère du Commerce des États-Unis. En utilisant le LOGICIEL, vous acceptez les termes ci-dessus et affirmez et garantissez que vous ne vous trouvez pas dans, ou n'êtes pas sous le contrôle d'un résident national de, l'un de ces pays et ne figurez pas dans cette liste.

8. Clauses diverses. Cette licence est régie par les lois de l'État du Michigan, États-Unis, dans la limite des lois fédérales des États-Unis non applicables, nonobstant leurs principes de conflits de juridiction. Vous acceptez la juridiction exclusive des tribunaux de l'État du Michigan, USA, et du tribunal fédéral de première instance du comté d'Ingham, Michigan, États-Unis. Cet accord de licence a été rédigé en langue anglaise et cette version aura force majeure à tous points de vue, et toute version en langue non anglaise de cette licence n'existe qu'à titre de commodité. Les parties contractantes renoncent à toute signification à personne pour les actes de procédures, quels qu'ils

Snagit TSLA

soient, et consentent à faire parvenir toute signification d'acte de procédure par courrier recommandé, dans un délai maximal de cinq (5) jours ouvrables après son dépôt auprès des services postaux des États-Unis, en port prépayé. Vous renoncez de fait à toute objection fondée sur la notion de « forum non conveniens » et à toute objection relative au lieu de toute action intentée dans le cadre de cet accord par TechSmith devant le ressort territorial de son choix. Cet accord de licence n'est pas régi par la Convention des Nations Unies sur les Contrats de vente internationale de biens, dont l'application est expressément exclue.

Si vous avez des questions concernant la présente licence d'utilisation ou si vous souhaitez contacter TechSmith pour toute autre raison, veuillez contacter le représentant de TechSmith dans votre pays ou nous écrire à l'adresse suivante :

TechSmith Corporation
2405 Woodlake Drive
Okemos, MI 48864-5910 USA

Téléphone (en anglais ou allemand) : +1 517-381-2300
Fax : +1 517-381-2336
Service commercial : ventes@techsmith.com
Support technique : <http://www.techsmith.fr/support/techsupp.asp>
Internet : <http://www.techsmith.fr/Default.asp>

9. Garantie limitée. TechSmith garantit que (a) le PRODUIT LOGICIEL se comportera essentiellement comme décrit dans la documentation qui l'accompagne pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de réception, et que (b) tout support matériel accompagnant le PRODUIT LOGICIEL est exempt de tout défaut de fabrication, pièces et main d'œuvre, pour une période de (1) an à compter de la date de réception, dans le cadre d'une utilisation normale. Certains États ou juridictions n'autorisant aucune limite de la durée de garantie, les limitations ci-dessus peuvent ne pas être applicables à votre cas. Sous réserve des lois applicables, les garanties limitées concernant le LOGICIEL et, le cas échéant, le matériel, sont limitées à quatre-vingt dix (90) jours et un an respectivement.

10. Recours client La responsabilité de TechSmith et de ses fournisseurs ainsi que votre recours exclusif se limiteront, à la discrétion de TechSmith, soit (a) au remboursement du prix d'achat, soit (b) à la réparation ou au remplacement du LOGICIEL ou du matériel ne répondant pas aux critères précisés par la garantie limitée de TechSmith et qui aura été renvoyé à TechSmith avec une copie de la facture. Cette garantie limitée est nulle et non avenue si le défaut du LOGICIEL ou de son support matériel résulte d'un accident, d'une mauvaise utilisation ou d'une mauvaise manipulation. Tout remplacement du LOGICIEL ou du matériel sera garanti pour le restant de la durée de garantie d'origine, ou pour une période de trente (30) jours, au dernier terme échu. En dehors des États-Unis, aucun de ces recours et aucun service d'assistance technique proposé par TechSmith n'est applicable sans preuve d'achat émise par une source internationale agréée.

11. AUCUNE AUTRE GARANTIE. DANS LA LIMITE DES LOIS APPLICABLES, TECHSMITH ET SES FOURNISSEURS ET CESSIONNAIRES DE LICENCE DÉNONCENT TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS NOTAMMENT LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER, D'EXACTITUDE, DE JOUISSANCE PAISIBLE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON EN CE QUI CONCERNE LE LOGICIEL ET TOUT MATÉRIEL L'ACCOMPAGNANT. CETTE GARANTIE LIMITÉE VOUS CONCÈDE DES DROITS JURIDIQUES SPÉCIFIQUES. VOUS POUVEZ ÉGALEMENT DÉTENIR D'AUTRES DROITS, LESQUELS VARIENT SELON LES ÉTATS ET LES JURIDICTIONS.

Snagit TSLA

12. DÉNI DE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES INDIRECTS DANS LA LIMITE DES LOIS APPLICABLES, TECHSMITH ET SES FOURNISSEURS ET CESSIONNAIRES DE LICENCE NE POURRONT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES POUR TOUT DOMMAGE SPÉCIAL, ACCIDENTEL OU CONSÉCUTIF INDIRECT (Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LA PERTE DE PROFIT, CESSATION D'ACTIVITÉ, PERTE DE DONNÉES OU TOUTE AUTRE PERTE FINANCIÈRE) QUI POURRAIENT SURVENIR SUITE À L'UTILISATION DU LOGICIEL, MÊME SI TECHSMITH A ÉTÉ AVISÉ DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES. CERTAINS ÉTATS ET JURIDICTIONS N'AUTORISANT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE RESPONSABILITÉ POUR DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCIDENTELS, LES LIMITATIONS CI-DESSUS NE S'APPLIQUENT PEUT-ÊTRE PAS À VOUS.

13. Contenu et indemnités Vous reconnaissez et comprenez que le contenu résultant de l'utilisation du LOGICIEL est sous votre entière responsabilité et que votre utilisation et distribution de ce contenu sont à votre entière discrétion et à vos risques. Vous assumerez l'entière responsabilité de toute réclamation ou cause d'action directement ou indirectement provoquée par la distribution du contenu. Vous acceptez de protéger, indemniser et préserver TechSmith, ses affiliés, filiales, dirigeants, directeurs, employés, consultants, agents, fournisseurs, cessionnaires de licence et revendeurs de toute revendication d'un tiers, d'envergure nationale ou internationale, et de toute responsabilité, dommage et/ou coût, y compris, entre autres, des frais raisonnables de justice, provoqués par votre utilisation du LOGICIEL et du contenu et de la distribution de celui-ci, par toute violation de cette licence de votre part ou de la part de tout autre utilisateur du LOGICIEL, de tout accord, droit de propriété ou autre droit, y compris, entre autres, d'un brevet, d'une marque commerciale, d'un droit de reproduction ou de secrets commerciaux appartenant à une personne physique ou morale, ou toute réclamation susceptible d'entraîner des poursuites pour non respect de la confidentialité, diffamation, calomnie, contrefaçon ou atteinte aux droits à la protection de la personnalité par suite de la publication ou de la distribution du contenu.

14. Survivance. Les restrictions et obligations énoncées dans la présente licence, que vous avez volontairement acceptées, resteront valables au-delà de toute expiration, terminaison ou annulation de cette licence, et conserveront leur effet de plein droit envers vous, vos employés, agents, successeurs, héritiers et ayants droit.

15. Intégration. La présente licence d'utilisation et la commande qui s'y applique définissent l'accord de toutes les parties contractantes concernant le sujet du présent contrat de licence et se substitue à toutes discussions, accords ou arrangements antérieurs, écrits ou oraux, intervenus précédemment.

16. Révisions. Sauf mention contraire dans la présente licence d'utilisation, ce contrat ne peut être révisé, modifié ou ses conditions dénoncées par l'une ou l'autre partie contractante, sauf accord écrit express signé par les représentants dûment autorisés des deux parties contractantes.

17. Cessibilité. Sauf mention contraire dans la présente licence d'utilisation, ce contrat, ainsi que les droits et obligations mentionnés dans le présent accord, ne peuvent être transférés sans l'accord préalable écrit de TechSmith.

18. Bénéficiaire. La présente licence d'utilisation est obligatoire et s'applique au profit de TechSmith et de ses successeurs et ayants droit.

19. Contreparties. La présente licence peut être réalisée en une ou plusieurs contreparties, chacune étant opposable à l'autre partie contractante exécutant et/ou acceptant les contreparties, l'ensemble

constituant un seul et même outil.

20. Titres. Les titres contenus dans cet accord sont insérés à titre de référence et ne peuvent en aucun cas définir, limiter, étendre ou décrire la portée de la licence d'utilisation, ni refléter les conditions exprimées dans cette dernière.

21. Autonomie. Si une juridiction compétente déclare l'une des dispositions de la présente licence comme étant illégale, inapplicable, nulle et non avenue, cette licence pourra rester en vigueur sans ladite disposition. Cependant, l'autonomie ne peut être applicable si elle affecte, de manière appréciable, les avantages économiques de cette licence au profit de l'autre partie contractante.

22. Autorité du signataire. Vous garantissez et déclarez à TechSmith que vous êtes lié de façon contractuelle à cette licence et que le signataire acceptant d'être tenu par les termes et conditions de ce contrat est bien une personne habilitée à cet effet.

23. Tiers bénéficiaires. Vous reconnaissez et confirmez que les fournisseurs et cessionnaires de licence de TechSmith (et/ou TechSmith si vous avez obtenu le LOGICIEL d'une autre source que TechSmith) sont les tiers bénéficiaires de ce contrat, avec droit d'imposer les obligations définies dans le présent document envers les technologies ou contenus respectifs desdits fournisseurs, cessionnaires de licence et/ou TechSmith.

24. Identification des tiers. Le LOGICIEL peut comporter ou intégrer des composants ou du contenu faisant l'objet de droits de reproduction provenant de tiers. L'identification, les termes de cession de licence et les dénis complémentaires relatifs à ces composants, contenu ou éléments figurent dans la documentation électronique du LOGICIEL ou peuvent accompagner ce dernier de toute autre manière, et votre utilisation de ces composants, contenu ou éléments est régie par leurs conditions respectives.

25. Modification d'un site ou d'une entreprise par suite d'une acquisition, d'un dessaisissement ou d'une fusion. Si le nombre de postes de travail qualifiés change de plus de 10 % par suite de (i) l'acquisition d'une entité ou d'une unité d'exploitation, (ii) du dessaisissement d'une filiale ou d'une unité d'exploitation, (iii) ou d'une fusion, TechSmith vous aidera en toute bonne foi à déterminer le meilleur moyen de prendre en compte ce changement de circonstances dans le contexte d'une licence de site, par exemple. En cas d'acquisition ou de fusion avec une organisation possédant une licence de site existante, TechSmith collaborera en toute bonne foi avec l'organisation survivante pour prendre en compte ce changement de circonstances dans le contexte de cette licence.

COMME MENTIONNÉ CI-DESSUS, EN ACHETANT LA LICENCE D'UTILISATION DE CE LOGICIEL SANS RÉCLAMER DANS LES PLUS COURTS DÉLAIS LE REMBOURSEMENT DE CET ACHAT, OU EN INSTALLANT, COPIANT OU UTILISANT DE TOUTE AUTRE MANIÈRE CE LOGICIEL, VOUS INDIQUEZ EXPLICITEMENT VOTRE ACCORD DES TERMES ET CONDITIONS DE CE CONTRAT DE LICENCE.

TechSmith et Snagit sont des marques déposées de TechSmith Corporation aux États-Unis et/ou dans d'autres pays. Toutes les autres marques commerciales sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Snagit TSLA